Rénovation du tertiaire administratif :

le nouveau baccalauréat Gestion-Administration

**Présentation par Didier Michel,**

**inspecteur général d’économie-gestion**

**Les enjeux**

Il est important de rappeler avant tout quelques éléments de contexte concernant la filière administrative. Avec 110 000 jeunes, elle constitue l’une des filières les plus importantes du secondaire professionnel. Très fortement féminisée (près de 95% de filles en bac pro secrétariat), elle comprend une forte représentation des CSP moyennes et défavorisées.

Il existe une grande fragilisation, à travers les actuels baccalauréats Comptabilité et Secrétariat, de la filière administrative :

* Pour les élèves et les familles :
	+ diplômes anciens (1995) ;
	+ très faible insertion sur les emplois cibles au niveau IV. Les techniciens comptables sont désormais recrutés au niveau III ; le métier de secrétaire n’est plus adapté aux contenus d’emplois privilégiant plus la capacité d’intervention sur des processus administratifs que la maîtrise de compétences bureautiques ;
	+ choix majoritairement subis des élèves et des familles vers cette filière ;
	+ éventail du choix de poursuite d’études (notamment en STS) restreint et orienté vers des BTS plutôt difficiles (BTS CGO, BTS AM).
* Pour les enseignants et formateurs :
	+ grande déstabilisation liée à la désarticulation du BEP MSA, diplôme intermédiaire, avec les actuels baccalauréats ; lourdeur du processus de certification intermédiaire menant au BEP MSA ;
	+ difficultés croissantes pour trouver des stages ;
	+ gestion de classes difficiles et peu motivées, du fait du manque de reconnaissance et d’attractivité de la filière ;
	+ « atonie pédagogique » liée aux enseignements non renouvelés, à l’absence de modalités pédagogiques innovantes et à la faible reconnaissance de la filière dans les établissements.

Le calendrier de la rénovation

Ce projet a débuté en février 2009 par une longue étude d’opportunité au cours de laquelle un groupe de travail a auditionné une trentaine d’experts métier et collecté des études et des données statistiques, nationales et locales, portant sur les emplois administratifs (DARES, CEREQ, CARIF, etc).

La CPC du 14 juin 2010 a approuvé la note d’opportunité qui conclut sur l’existence d’un gisement d’emplois administratifs polyvalents de niveau IV, et donc la nécessité de regrouper en un seul baccalauréat les baccalauréats Comptabilité et Secrétariat. Mandat a alors été donné pour la constitution d’un groupe de travail pour concevoir le nouveau diplôme. La CPC du 3 octobre a approuvé le nouveau référentiel du bac G-A dans sa totalité avec une mise en œuvre prévue à la rentrée 2012.

# Le projet de rénovation : des ambitions affichées pour le nouveau baccalauréat Gestion-Administration

* **Identification d’un gisement d’emplois de « gestionnaire administratif » de niveau IV**, exerçant principalement dans des petites et moyennes structures de tout type (entreprises, artisans, professions libérales, administrations, collectivités, associations, etc). Le gestionnaire administratif est multivalent ([[1]](#footnote-1)) capable de traiter des données de gestion en jouant le rôle d’interface relationnel ; il est susceptible d’intervenir sur tous les processus en pouvant s’adapter à des contextes métiers spécifiques. **Une composante essentielle de l’emploi, maintes fois relevée par les professionnels, est la maîtrise des activités rédactionnelles : Le gestionnaire administratif est (souvent le seul) responsable de la qualité des documents sortants, vecteurs de l’image de l’entité**. Enfin, *La comptabilité devient gestion ([[2]](#footnote-2)) (et même gestion pragmatique), le secrétariat devient administratif* ([[3]](#footnote-3)) ; d’où l’appellation proposée :

**Bac GESTION‑ADMINISTRATION** ;

* Elargissement des champs de poursuite d’études vers la gestion, l’administration, le juridique, le commercial ; à côté des traditionnels BTS (CGO, AM), la filière AES, le BTS AG-PME PMI, la préparation de concours administratifs de catégorie C constituent aussi des voies naturelles de poursuites d’étude ;
* **Introduction généralisée d’un outil de suivi professionnel des élèves dans le secondaire professionnel, un « passeport professionnel »** retraçant pour chaque élève l’intégralité de son expérience professionnelle et de son parcours à la sortie de son diplôme ;
* **Reconstruction de la relation formation-emploi** notamment en ouvrant les possibilités de lieux d’accueil pour les PFMP et en leur donnant un contenu professionnel, bien en phase avec les attentes des employeurs ;
* **Revalorisation de la filière** par les contenus, l’usage des TIC (généralisation des progiciels de gestion intégrée dans chaque établissement), la pédagogie des compétences, l’ancrage dans des projets et la prise en compte de la mobilité européenne (le bac pro fait partie de l’expérimentation ECVET) ;
* **Attractivité sociale renforcée** (VAE, FC) ;
* **Impulsion d’une dynamique certificative et pédagogique**permettant de rendre plus lisible le référentiel et d’alléger le CCF :
	+ **un mode d’écriture du référentiel privilégiant une entrée par les situations de travail**. Cela correspond à une approche intégrative et combinatoire de la compétence par la situation de travail. Chaque situation est décrite par les données de la situation, les types de savoirs (Eco/droit, gestion, communication, rédactionnels, technologiques), la performance attendue qui est exprimée en niveau de complexité et d’aléas ;
	+ **banalisation et allègement du CCF**. Le CCF s’appuie sur un processus d’évaluation en continu des compétences (via le passeport professionnel) à partir duquel est établi un « bilan de compétences » portant sur un ensemble homogène (ici chaque pôle du référentiel des activités professionnelles). C’est au professeur, seul ou accompagné des autres professeurs, de procéder à cette évaluation bilan en la fondant sur le passeport professionnel de l’élève, sur les bilans d’évaluation rédigés par les tuteurs à l’issue de chaque PFMP et sur tout autre élément à sa disposition permettant d’améliorer la connaissance de l’élève… Il n’y a donc pas de convocation formelle du candidat ni de présence obligatoire des tuteurs. Une simple information officielle du candidat, qu’il sera procédé à son évaluation, suffit.
* **Intégration et allègement du processus de certification intermédiaire menant au diplôme du BEP MSA**:
	+ les activités du BEP MSA sont rattachées aux situations du bac professionnel G-A ; en travaillant les unes, on travaille les autres ;
	+ le passeport professionnel supprime de fait les fiches d’activités nécessaires aux épreuves du BEP MSA et Le CCF allégé vu plus haut est applicable.

# Accompagnement et mise en œuvre

**Informer pour rassurer**

Les inquiétudes étaient grandes chez les professeurs, notamment de comptabilité qui, dans un contexte de réduction des moyens, voyaient dans la fusion de deux baccalauréats en un seul, une occasion supplémentaire de supprimer des postes. Compte tenu des enjeux considérables, il fallait avant tout informer pour rassurer. Nous avons mobilisé plusieurs moyens pour impulser une dynamique autour du nouveau baccalauréat gestion-administration, à savoir :

* Réaffirmer la mobilisation de toutes les compétences disciplinaires des professeurs dans la rénovation : professeurs de comptabilité, de communication, de Lettres : 92% des situations professionnelles intègrent des données comptables ; 40% comprennent des savoirs rédactionnels explicites ; le nouveau baccalauréat s’appuie sur 50% des activités et savoirs déjà présents dans les actuels baccalauréats ;
* Développer les rencontres institutionnelles ;
* Mettre en place une dynamique dans les académies en informant les Recteurs, les DAFPIC/DAET, les CIO et en mobilisant les IEN d’EG et de Lettres
* Desserrer le calendrier en laissant une année complète de formation avant la mise en œuvre (les actions sont prévues dans les plans académiques de formation)
* Multiplier les interventions de l’IGEN dans les académies devant les professeurs, les chefs d’établissement.

**Accompagner et former**

Au-delà des dispositifs nationaux, l’accompagnement et la formation nécessitent un investissement des IEN ET-EG et de Français – H/L « au plus près » des équipes pour impulser la dynamique de la rénovation dans chaque établissement, en tenant compte des projets et contextes locaux.

Parmi les actions nationales, on peut citer :

* Mise en place de deux séminaires nationaux DGESCO/IGEN :
	+ l’un consacré à l’information sur l’économie générale du projet s’est tenu les 12 et 13 octobre à Poitiers. Appropriation, réflexion pédagogique ont permis à chacun de lever les doutes et les représentations sur le projet (rôle de chacun, environnement technologique, développement du travail en équipe, etc) ;
	+ l’autre consacré au lancement officiel du projet se tiendra les 10 et 11 mai.
* Accompagner la mise en œuvre académique par la mobilisation des centres de ressources (CERPEG, CERTA) et le réseau des interlocuteurs TICE (déploiement opérationnels des PGI dans chaque établissement) ; soutien du CRDP de Poitiers pour le développement du passeport professionnel ;
* Mobilisation des partenaires du MEN. C’est ainsi qu’AGEFA est associée à l’ONISEP pour la production de supports de communication vers les familles, les institutionnels, les professionnels ; un grand séminaire consacré aux « technologies administratives » aura lieu au printemps 2012 ;
* Pilotage d’actions de mutualisation et de production de ressources par Anne Armand, lGEN de Lettres, destinées aux ateliers rédactionnels.
1. Le terme de multivalence est préféré à polyvalent qui associe bien souvent les activités administratives à des « fonctions transversales » sont des terminologies employées couramment dans les études qui portent sur ces métiers et qui conduisent à une perte, une dilution de l’identité professionnelle…il ne s’agit pas de « faire un peu de tout » mais plutôt d’être compétent dans plusieurs domaines distincts (Multi-valence) [↑](#footnote-ref-1)
2. Il ne s’agit plus de procéder à des enregistrements comptables mais de traiter des documents de gestion (formalités, états administratifs, déclarations fiscales, etc) [↑](#footnote-ref-2)
3. Au sens où le travail administratif fait maintenant partie d’une chaîne, d’un processus. Les activités administratives sont conditionnées par des activités situées en amont et conditionnent des activités situées en aval (une erreur administrative peut pénaliser le travail des commerciaux, par exemple) [↑](#footnote-ref-3)